



AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NUMÉRO 2019-164

Décrétant l'imposition des taxes et tarifs municipaux de l'exercice financier de l'année 2020.

AVIS vous est par les présentes donné par le secrétaire-trésorier de la Municipalité de Compton;

QUE lors de la séance spéciale du conseil municipal tenue le 17 décembre 2019, ses membres ont adopté le règlement numéro 2019-164 décrétant l'imposition des taxes et tarifs municipaux de l'exercice financier de l'année 2020 .

QUE l'original dudit règlement est conservé aux archives municipales au bureau du soussigné, au 6745, route Louis-S.-St-Laurent, Compton (Québec) où l'on peut en prendre connaissance pendant les heures d'ouverture, soit les lundi, mercredi et jeudi entre 8h30 et 16h00, le mardi entre 8h30 et 17h30 et le vendredi de 8h30 à 12h;

QUE copie peut être délivrée moyennant paiement des frais exigibles.

Donné à Compton, ce 19^{ième} jour de décembre 2019

Philippe De Courval

Signé avec ConsignO Cloud (19/12/2019)
Vérifiez avec ConsignO ou Adobe Reader.



Philippe De Courval
Secrétaire-trésorier